



## Achat maison avec locataire social

Par **ray2014**, le **20/02/2015** à **10:13**

bonjour

nous avons visite une maison pour residence secondaire seulement elle est occupee benevolement sans bail naturellement par un couple apparemment "cas social" sans vouloir etre pejorative soit disant sans enfant que risque t on  
cordialement

Par **moisse**, le **20/02/2015** à **10:35**

Bonjour,

[citation] sans bail [/citation]

Lire sans bail ECRIT.

[citation] risque t on[/citation]

De trainer une procédure d'expulsion pendant des années avec les dégradations qui vont de pair et les charges...impayées.

Si vous voulez acheter, vous achetez vide et vous vérifiez la veille de la signature de l'acte chez le notaire que la maison est bien inoccupée.

Sinon fuyez.

Par **ray2014**, le **20/02/2015** à **10:59**

merci pour ses precieuses informations a bientôt